

GV La Tronche - Bulletin d'inscription 2025-2026						Résumé GV		
						Reçu le :		
						Règlement OK ☐		
						Licence OK ☐		
Etat-civil	NOM / Prénom : _____					Date de naissance : _____		
	NOM de naissance (si différent) : _____					Sexe : M ☐ F ☐		
	Adresse : _____							
	Code Postal : _____		Portable : _____		Fixe : _____			
Ville : _____		E-mail : _____						
Santé	Après avoir effectué, sous ma seule responsabilité, l'autoquestionnaire de santé au verso :							
	• J'atteste avoir répondu non à toutes les questions, je n'ai pas de certificat médical à fournir ☐ • J'ai répondu oui à une question au moins, je joins un certificat médical de moins de 6 mois ☐					A régler (reporter les montants correspondant aux cases cochées)		
Adhésion	L'adhésion est annuelle et obligatoire					Code		
	J'adhère à l'Association Gymnastique Volontaire de La Tronche et je règle :							
	• Adhésion + licence FFEPGV 2025/2026 ☐ • Adhésion simple, licence FFEPGV prise via le club de : ☐							
Inscription aux activités (voir livret pour présentation)	1 - Gymnastique dans l'eau (45')			Lieu	Code	1 ^{er} cours 192 €	2 ^{ème} cours 130 €	3 ^{ème} cours + 100 €
	Lundi 16h15 (Nelson)			Les Ondines	AQ_LU1	☐		
	Lundi 19h15 (Fabien)			Les Ondines	AQ_LU2	☐	☐	
	Mardi 12h45 (Sandrine)			Les Ondines	AQ_MA1	☐	☐	☐
	Mardi 18h15 (Fabien)			Les Ondines	AQ_MA2	☐	☐	☐
	Mardi 19h00 (Fabien)			Les Ondines	AQ_MA3	☐	☐	☐
	Jeudi 12h00 (Nelson)			Les Ondines	AQ_JE1	☐	☐	☐
	Jeudi 12h45 (Nelson)			Les Ondines	AQ_JE2	☐	☐	☐
	Vendredi 12h45 (Nelson)			Les Ondines	AQ_VE1	☐	☐	☐
	2 - Gymnastique adultes (1h)			Lieu	Code	1 ^{er} cours 115 €	2 ^{ème} cours + 60 €	
	Mercredi 9h00 (Nadine) - Gym douce			M. des sports	GA_ME1	☐		
	Mercredi 18h30 (Antoinette) - Gym entretien			Clémencières	GA_ME2	☐	☐	
	Vendredi 9h00 (Antoinette) - Gym entretien			Charrette	GA_VE1	☐	☐	
	3 - Pilates / Pilat'Stretch / Postural Ball (1h)			Lieu	Code	1 ^{er} cours 150 €	2 ^{ème} cours 100 €	3 ^{ème} cours + 80 €
	Lundi 8h30 (Antoinette) - Pilates niveau "confirmé"			Clémencières	PIL_LU1	☐		
	Lundi 9h35 (Antoinette) - Pilates niv. "débutant/intermédiaire"			Clémencières	PIL_LU2	☐	☐	
	Lundi 10h40 (Antoinette) - Pilates niveau "confirmé"			Clémencières	PIL_LU3	☐	☐	☐
	Mardi 10h30 (Nadine) - Pilat'Stretch			Charrette	PS_MA1	☐	☐	☐
	Mercredi 10h15 (Nadine) - Postural Ball			M. des sports	PB_ME1	☐	☐	☐
	Vendredi 11h25 (Antoinette) - Pilates "débutant/intermédiaire"			Charrette	PIL_VE1	☐	☐	☐
	4 - Gym Equilibre (1h15)			Lieu	Code	1 ^{er} trim. 55 €	2 ^{ème} trim. 55 €	3 ^{ème} trim. 55 €
	Vendredi 10h00 (Antoinette) - Forfait 8 séances 1h15			Charrette	GQ_VE1	☐		
	Vendredi 10h00 (Antoinette) - Forfait 8 séances 1h15			Charrette	GQ_VE2		☐	
	Vendredi 10h00 (Antoinette) - Forfait 8 séances 1h15			Charrette	GQ_VE3			☐
	5 - Marche (1h)				Code	90 €		
	Lundi 9h00 (Hugo) - Marche dynamique				MA_LU1	☐		
	Lundi 10h15 (Manu) - Acti'March®				MA_LU2	☐		
	6 - Randonnée pédestre			ABR	Code	30 €	Forfait 5 75 €	Forfait 7 91 €
Inscription à l'activité (obligatoire sauf ABR)			☐	RP	☐			
Forfait car trimestriel 5 sorties				RP_F5		☐		
Forfait car trimestriel 7 sorties				RP_F7			☐	
7 - Ski de fond				Code	12 €			
Inscription à l'activité (obligatoire)				SF	☐			
Ristournes	Je bénéficie de ristournes si :				Code	-30 €	-10 €	Sous-total (avant ristournes)
	Je pratique des activités dans au moins 3 des catégories 1 à 7 ci-dessus, je bénéficie d'une ristourne de 30 € (inscription simultanée uniquement).				RIS_PM	☐		
	Pour étaler la charge du secrétariat, je renouvelle mon adhésion avant le 15 juillet 2025, je bénéficie d'une ristourne de 10 € (sauf nouvelle adhésion).				RIS_RP		☐	
Règlement	Je choisis de régler					Total à régler		
	• en une fois par virement (nous demander l'IBAN) ☐ Le dossier est traité à réception du virement					Nom de l'émetteur du virement (si différent de l'adhérent)		
	• en une fois par chèque (à l'ordre de GV La Tronche) ☐ (encaissement octobre)							
	• en deux fois par chèques (remis à l'inscription) ☐ (encaissement octobre, février)					Chaque chèque doit porter sur un nombre entier d'euros (pas de centimes).		
	• en trois fois par chèques (remis à l'inscription) ☐ (encaissement octobre, janvier, avril)							
Par le paiement de mon inscription, j'accepte le règlement intérieur de l'Association et j'atteste avoir effectué sincèrement l'autoquestionnaire de santé, pris connaissance du RGPD/droit à l'image et de la possibilité de souscrire l'assurance complémentaire I.A.Sport+ (voir infos au verso).								

Sauf cas particuliers, il n'est pas accusé réception des dossiers d'inscription.

En cas d'effectif insuffisant sur un cours, celui-ci pourra être supprimé et le report sur un autre cours sera alors proposé.

En cas de dépassement de l'effectif maximum d'un cours, le report sur un autre cours pourra être proposé.

Les activités (sauf gymnastique dans l'eau) sont assurées du 15/09/2025 au 19/06/2026, hors vacances scolaires et jours fériés.

La gymnastique dans l'eau est assurée du 22/09/2025 (27/09 pour Fabien) au 12/06/2026, hors vac. scolaires et jours fériés.

En application de la loi du 2 mars 2022 (démocratisation du sport) et du règlement de la FFEPGV, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical si vos réponses à l'autoquestionnaire de santé ci-dessous sont toutes négatives.

Si **au moins une réponse est positive**, vous devez fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

N'oubliez pas de cocher la case correspondant à votre situation au recto de ce bulletin.

Autoquestionnaire (les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et **n'ont pas à être communiquées à la GV La Tronche**)

Durant les 12 derniers mois :

Q1 - Votre médecin vous a-t-il dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique ?

Q2 - Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

Q3 - Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?

Q4 - Eprouvez-vous des pertes d'équilibre liées à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?

Q5 - Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?

Q6 - Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles – renseignées dans le bulletin d'adhésion – dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative et pour des statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

L'association met en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

L'adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail ou un courrier à l'association.

Pour plus de détail sur la gestion des données personnelles, se reporter au Règlement Intérieur de l'association.

Des photos ou vidéos peuvent être prises dans le cadre des activités. Vous pouvez vous y opposer au moment de la prise de vue ou demander par écrit le retrait de ces visuels. Voir règlement intérieur pour détails.

Garantie indemnisation des dommages corporels (Informations I.A. Sport+ auprès du secrétariat)

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.....	700 € dans la limite de 3 semaines	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux..... – dont frais de lunetterie..... – dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité.....	1 400 € 80 € 16 €/jour dans la limite de 310 €	3 000 € 300 € 2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation 10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	Non couvert	
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident.....	16 €/jour dans la limite de 3 100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : – jusqu'à 9 %..... – de 10 à 19 %..... – de 20 à 34 %..... – de 35 à 49 %..... – de 50 à 100 % : - sans tierce personne :..... – avec tierce personne :.....	6 100 € x taux 7 700 € x taux 13 000 € x taux 16 000 € x taux 23 000 € x taux 46 000 € x taux	30 000 € x taux 60 000 € x taux 90 000 € x taux 120 000 € x taux 150 000 € x taux 300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès : – capital de base..... – augmenté de : - pour le conjoint survivant..... – par enfant à charge.....	3 100 € 3 900 € 3 100 €	30 000 € 30 000 € 15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime



Gymnastique Volontaire de La Tronche

Villa des Alpes - 5 rue Doyen Gosse - 38700 LA TRONCHE

04 38 37 03 00 - gv.latronche@gmail.com - www.gvlatronche.fr

SIRET : 33846374800016 - RNA : W381010187

Agrément : 03810ET3148

